

Rep. P. p. 30525/7

SOCIÉTÉ
DE
S^T-VINCENT DE PAUL.

CONFÉRENCE DE TOULOUSE.

Assemblée Générale du 18 Juillet 1841.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul de Toulouse s'est réunie en assemblée générale, le 18 juillet 1841, sous la présidence de Mgr. d'Astros, archevêque de Toulouse, assisté de M. l'abbé Portet, curé de Saint-Jérôme, de M. l'abbé Dufêtre, grand-vicaire de Tours et prédicateur, de M. l'abbé Brunet, vicaire de Saint-Jérôme, et de plusieurs autres ecclésiastiques. Quatre-vingts membres assistent à la séance.

Après la prière d'usage, M. le président a accordé la parole à M. Gaston Cabanis, secrétaire-général, lequel a donné lecture du rapport qu'il avait été chargé de faire sur la Conférence depuis son origine jusqu'au 1^{er} juillet 1841.

M. Cabanis s'est exprimé en ces termes :

MONSIEUR, MESSIEURS,

Vous savez quelle fut l'origine de notre Conférence, et comment, unis du même esprit et de la même foi, plusieurs d'entre vous s'associèrent dans le but commun de servir Dieu en servant leurs frères. Timide d'abord, comme l'Eglise aux catacombes, la société de Saint-Vincent-de-Paul grandit bientôt,



à l'ombre de ses bonnes œuvres, sous l'influence de l'aumône; environnée d'encouragements, elle attira de plus en plus dans son sein, pour les raffermir, autant de croyances chancelantes qu'elle consola de misères et de douleurs, et, si les pauvres furent toujours sa gloire, les jeunes et nombreux enfants qui lui vinrent de toute part furent aussi sa plus belle couronne, et font encore en ce moment sa plus chère espérance. Que cette espérance nous soutienne aujourd'hui, Messieurs, puisqu'elle a soutenu, dès le commencement, les pieux fondateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, au milieu des incertitudes et des obstacles, triste, mais salutaire nécessité de toute organisation sociale: un passé, riche de bonnes œuvres, assure notre avenir, car le denier de l'aumône sera toujours une semence de charité, comme le sang des martyrs était autrefois une semence de chrétiens.

Je ne reviendrai point sur des bienfaits accomplis; leur appréciation n'appartient qu'à Dieu seul; je parle, d'ailleurs, en présence des membres fondateurs de notre œuvre, et je sais honorer la pudeur de l'aumône. Mais, soyons justes: vit-on jamais au sein d'une société naissante plus d'intentions droites et pures, plus de zèle et plus d'amour pour le bien, plus de charité pour les pauvres, plus d'attachement et de respect pour nos croyances religieuses? Aussi, Dieu daigna-t-il accompagner tant d'efforts pieux de ses bénédictions, et notre cité, dont les écoles, justement célèbres, se glorifient d'avoir compté Vincent-de-Paul au nombre de leurs élèves, vit bientôt, avec bonheur, prospérer dans ses murs l'humble et charitable association fondée sous le patronage du bienheureux élève de la faculté théologique de Toulouse.

C'est le 29 mai 1837, que fut fondée notre Conférence. — Nous rappelons cette date, comme on rappelle une date glorieuse pour son pays. — Dix jeunes hommes, frappés des dangers qui attendent d'ordinaire les élèves envoyés à Toulouse, afin de compléter une éducation trop souvent inutile, voulurent arracher à ces dangers leurs condisciples, en leur offrant l'occasion de se connaître, de s'aider mutuellement dans l'étude et de se garantir par là des liaisons mauvaises. Ainsi fut conçu et exécuté le projet de notre société, fondé sur l'esprit d'association chrétienne avec la bienfaisance pour moyen.

Les premières séances étaient peu nombreuses: on se réunissait, comme on se réunit encore, le lundi soir, à sept heures; d'abord dans une simple chambre d'étudiant, plus tard dans le local consacré à la bibliothèque des bons livres, jusqu'au moment où M. le curé de Saint-Jérôme, avec cette obligeance dont il nous a donné tant de preuves, voulut mettre à notre disposition la salle que nous occupons aujourd'hui.

Bientôt la nouvelle Conférence grandit en aumônes devant Dieu et devant les pauvres : de nouveaux enfants lui vinrent de toutes parts ; ils croissaient et multipliaient merveilleusement, et avec eux multipliait aussi le nombre des infortunés secourus ou visités par la Société ; car nous sommes ainsi faits, grâce à Dieu, que chacun de nous apportant sa part d'action et sa part d'aumônes apporte en même temps sa part de pauvres, si je puis parler de la sorte, afin que la foi de chacun soit glorifiée par ses œuvres, et que nous demeurions dans l'amour de nos frères souffrants, comme Dieu notre père nous a commandé de demeurer dans son amour.

Plus de quatre années se sont ainsi écoulées depuis la fondation de notre Conférence, et rien n'est venu, jusqu'à ce jour, ralentir le zèle si actif et l'ardente foi des premiers temps : nos constitutions réglementaires ont changé, l'esprit de l'œuvre ne change pas, son caractère essentiel reste le même, son principe vit et ne peut point mourir. Bénie de Dieu, bénie des pauvres, notre société marche et progresse sous l'inspiration féconde de la charité ; ses relations se multiplient, ses bienfaits s'étendent comme ses ressources. Elle ne comptait en 1837 que dix membres, elle en compte aujourd'hui près de cent-vingt : des noms chers à l'épiscopat français lui appartient (1) ; plusieurs *membres honoraires* participent d'intention et de prière à nos travaux, et trois cent vingt *associés bienfaiteurs* ont versé cette année d'abondantes aumônes dans nos mains. Quatre cents familles sont visitées et offrent, terme moyen, un personnel de quinze cents pauvres. Enfin, depuis le mois de janvier dernier, quarante-quatre prisonniers militaires reçoivent, de deux d'entre nos confrères, ces soins que nécessite leur triste état moral encore plus que les privations et les chaînes de leur cachot.

Le chiffre des recettes de notre caisse présente d'autre part une augmentation croissante d'année en année : on dirait la multiplication des sept pains, dont parle l'Évangile, multiplication merveilleuse qui nous permet plus de dépenses et nous fait soulager plus de douleurs. Rien ne manque à la charité ; les sources de ses dons ne tarissent point, l'aumône fleurit sur l'aumône ; la coupe du pauvre est toujours remplie.

En consultant les documents relatifs aux premiers travaux de la Société, nous trouvons que dans l'année 1837, du 29 Mai au 31 Décembre, il fut

(1) Mgr. d'Astros, archevêque de Toulouse ; Mgr. d'Arbou, ancien évêque de Verdun et de Bayonne ; Mgr. Dupuch, évêque d'Alger.

recueilli en collectes ou dons étrangers 130 fr. 95 c., et dépensé en bons de pain ou secours d'argent 83 fr. 40 c. C'était bien peu donner, mais c'était aussi bien peu recevoir. L'humble denier de notre société naissante trouva grâce et miséricorde; pur froment, il rapporta cent pour un!

Déjà, dès la fin de 1837, la Conférence voyait non seulement accroître la liste de ses membres, mais, ce qui était plus important, son influence et ses relations extérieures. L'année 1838 compléta ce commencement de progrès et décida de l'avenir d'une œuvre acquise désormais à Toulouse. Dans le courant de cette année qui peut être considérée comme marquant l'organisation définitive de notre société, la recette s'éleva au chiffre total de 1062 fr. 27 c., et la dépense seulement à 690 fr. 79 c.

L'année suivante offrit les résultats les plus heureux. Il y avait eu d'abord progrès sensible, il y eut désormais succès complet avec la réalisation des meilleures espérances.

A cette époque, fut créée l'œuvre des associés bienfaiteurs dont la cotisation annuelle demeura fixée à 3 francs, et cette heureuse création, en augmentant nos ressources, augmenta le nombre des fidèles attachés à notre conférence. Une loterie, ingénieux moyen pour intéresser au malheur les femmes toujours si bonnes et si laborieuses, venait d'être établie avec succès, tandis que la société recueillait chaque jour de nouveaux dons, fruits d'une charité inconnue: aussi les mouvements de la caisse eurent-ils bientôt acquis cette importance qu'ils ont conservée depuis, et qui s'est tant accrue en suivant incessamment une marche progressive qu'il ne tiendra qu'à nous d'entretenir et d'augmenter. 3,401 fr. 55 c. de recette, et 2874 fr. 10 c. de dépense établissent le résultat exact des comptes de l'année 1839. Je dois ajouter que ce chiffre de recette comprend une somme de 100 fr. montant d'un legs fait à nos pauvres par une femme pauvre elle-même: gardons en souvenir cet acte de bienfaisance, et puisqu'on racontera éternellement les louanges de Magdelaine qui répandit un vase d'albâtre, plein d'une huile parfumée, sur la tête de Jésus, racontons aussi les louanges de cette femme qui a répandu l'aumône comme un baume, pour soulager les pauvres ses amis, ses frères d'autrefois.

La recette de l'année 1840, a dépassé en raison double le chiffre des recettes de 1839, chiffre déjà si élevé lorsqu'on le compare à celui des deux années précédentes. Nous mentionnerons encore cette recette sans craindre, Messieurs, de fatiguer votre attention par des calculs dont la charité doit être le produit. 6093 fr. 37 c. de recette, sur 3780 fr. 10 c. de dépense, prouvent bien mieux que nous ne le ferions nous-même l'état toujours prospère de notre œuvre.

L'année courante se présente sous des auspices non moins favorables : d'après l'état de la caisse dressé par le trésorier, il a été dépensé, depuis le 1^{er} janvier 1841, jusqu'au 1^{er} juillet exclusivement :

1^o pour 10436 bons de pain, 3,287 fr. 75 c.

2^o pour 1993 bons de combustibles, 541 fr. 40 c.

La recette qui ne comprend qu'un *semestre*, égale cependant, moins un sixième, la recette *entière* de l'année 1840, et donne en total 3292 fr. 85 c., composés :

1^o d'une somme de 1500 fr. produite par la loterie.

2^o De celle de 1445 fr. 75 c., montant de la cotisation annuelle des associés bienfaiteurs.

3^o Et de 2347 fr. 10 c., recueillis en quêtes, dons particuliers ou collectes.

Je n'ai point parlé dans les divers états de dépense que je viens de vous présenter, des secours extraordinaires alloués, chaque semaine, aux membres qui les réclament pour ceux de leurs pauvres les plus nécessiteux. Permettez-moi, Messieurs, en finissant, de réparer cet oubli.

Les secours extraordinaires alloués par la société, depuis le 1^{er} avril 1839 jusqu'au 1^{er} juillet dernier, s'élèvent à 638 fr. 65 c.

Sur cette somme : 136 fr. ont été employés par la conférence pour concourir avec les sœurs de la charité à l'achat de vingt-six lits. — 70 fr. 50 c. pour cinq paillasses, deux matelas, six couvertures, dont deux arrachées aux mains des usuriers, plusieurs paires de draps de lits et divers meubles. — 40 fr. 50 c., pour obtenir la délivrance de vingt objets de vestiaire engagés. — 95 fr. 40 c. pour remèdes, bains, bouillons, soins à donner aux malades. — 31 fr. pour aider des pauvres dans l'exercice de leur industrie. — 25 fr. dans l'intérêt des bonnes mœurs, et autres dépenses dont l'emploi n'est pas mentionné dans les procès-verbaux. Enfin, il a été alloué en nature, cent quarante-neuf objets de vestiaires, objets qui avaient été donnés à la conférence ou achetés par elle.

Voilà bien des aumônes, Messieurs, le Ciel vous les rende comme vous les avez données : daigne Dieu, qui n'a pas voulu que l'homme vécut seulement de pain, vous rendre aussi tant d'aumônes spirituelles, dont votre

humilité ne parle point, mais que proclame hautement le changement moral des pauvres convertis par vous! On dit, qu'à l'aide de vos instructions et de vos soins toujours fidèles, plusieurs premières communions ont été faites, plusieurs unions illicites consacrées par la religion, plusieurs naissances légitimées devant l'état civil; on dit que vous avez placé en apprentissage plusieurs orphelins abandonnés, que des jeunes filles ont été enlevées au vice et que notre respectable prélat recueillait naguères, dans la chapelle des prisons militaires, le fruit d'un apostolat, d'autant plus digne d'éloges, qu'il est plus obscur et plus rude.

La conférence a recueilli aussi elle-même, Messieurs, les fruits de votre zèle ardent et de votre charité toute spirituelle pour les pauvres. Jouissons d'une prospérité qui vous appartient, comme notre avenir appartient à Dieu, comme nos espérances doivent toujours reposer sur lui: grâce à vous, Messieurs, grâce à nous tous, l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul est devenue, si j'ose le dire, l'œuvre des bienfaisantes prédilections du ciel; chacun brigue l'honneur de lui appartenir. C'est une sorte d'entraînement vers la même foi et vers le même bien, c'est plus qu'une association religieuse et charitable, c'est un vrai *compagnonnage* catholique. Nous ne sommes pas seuls en France; nous avons des amis partout à Metz, à Dijon, à Montpellier, à Nismes, à Paris, à Lyon, partout des frères, dont *l'âme est du sang de notre âme*: cependant ici, les élèves des facultés viennent à nous, le clergé nous encourage, plusieurs officiers d'artillerie et du génie, des membres du commerce et du barreau, des médecins et des magistrats participent à nos travaux; tous rivalisent de zèle; et, si nos prévisions ne sont pas trompées, la conférence de Toulouse deviendra bientôt l'une des plus riches en aumônes et des plus utiles à la jeunesse du Midi.

Ainsi, Messieurs, se trouve terminé l'exposé des bonnes œuvres auxquelles je n'eus pas, comme vous, le bonheur de participer. Né d'hier au sein de la société de Saint-Vincent-de-Paul, j'ai raconté ce que j'ai vu, ce que les procès-verbaux de vos séances m'ont appris, ce que le pauvre lui-même, avant qu'il me fut permis de m'appeler votre confrère, m'a souvent révélé avec des larmes d'attendrissement et de reconnaissance; puisse-je avoir dignement rempli la tâche confié à mon zèle plus qu'à mon expérience si jeune à côté de la vôtre si vieillie dans le bien! puisse-je, encore, après avoir parlé de vos aumônes, prendre un peu de vos mérites, et, comme ce vigneron de la neuvième heure arrivé le dernier au travail, faire oublier mon retard par plus de dévouement à notre œuvre.

Encourageons-nous souvent, Messieurs, par de saintes réunions, parlons ensemble des aumônes que nous avons faites et que nous voulons faire;

prions pour nos frères absents, voyageurs ou malades, pour nos frères infidèles ou indifférents, pour ceux aussi que la mort nous a trop prématurément enlevés (1); racontons-nous les douleurs ou les joies du pauvre, partageons-les avec lui, et, s'il se passe dans le silence et dans l'obscurité de la misère, au sein des familles que nous visitons, quelques-uns de ces actes héroïques, dont les anges tressaillent au ciel, disons-les à la face du monde qui n'en est pas digne, afin de prouver encore une fois la sainte alliance de la pauvreté et de la résignation, du malheur et de la vertu, de la douleur qui souffre et de l'amour qui pardonne.

MONSEIGNEUR,

L'histoire sacrée nous raconte qu'après l'ascension glorieuse du Christ notre frère et notre Dieu, les Apôtres, accompagnés des disciples, descendirent de la montagne des Oliviers et demeurèrent à Jérusalem. Ils étaient ensemble environ cent vingt, réunis dans une chambre haute avec les saintes femmes et Marie mère de Jésus; ils espéraient l'accomplissement des promesses et persévéraient tous unanimement en prières. De cette communauté d'attente et de vocation, de cette assemblée d'hommes, offrant au monde le premier exemple de la même foi, des mêmes espérances et de la même charité naquit *l'association chrétienne*.

Je n'essayerai point, après les paroles éloquentes que nous entendons dimanche dernier à Saint-Jérôme (2), de rappeler les bienfaits du principe d'association; seulement, en jetant les yeux sur cette assemblée que la présence de Votre Grandeur et le concours de votre respectable clergé rend si auguste, je m'incline devant Dieu qui nous a donné de voir un si beau jour se lever sur notre conférence, et plein d'admiration pour ce nouveau triomphe du principe qui nous réunit aujourd'hui, je m'écrie moi aussi, sur les hauteurs de l'avenir, en vue des ravissantes merveilles de l'association catholique: *Vos tentes sont belles, ô Israël, et vos pavillons admirables, ô Jacob!*

(1) MM. Laval, Félix Thoron, Balza de Firmy, d'Adhemar et De Bar.

(2) Le dimanche 18 juillet 1841, la conférence a fait célébrer dans l'Eglise Saint-Jérôme, la fête de son glorieux patron Saint-Vincent-de-Paul. Le soir après vêpres, M. l'abbé Dufêtre, vicaire-général de Tours, membre de la société de Saint-Vincent-de-Paul, a prononcé un discours sur les bienfaits de l'association chrétienne. Il a pris, pour texte, ces paroles de l'Ecriture: *Que vos tentes sont belles, ô Israël; et vos pavillons admirables, ô Jacob!*

Monseigneur, bénissez-nous et que votre bénédiction nous garde de tout mal ; que votre houlette pastorale nous dirige, et que votre main qui s'affermait autrefois à l'épreuve de la captivité soutienne nos forces, trop jeunes peut-être, pour l'œuvre que nous avons entreprise. Nous attendons tout de vous et de votre paternelle bienveillance.

La lecture de ce rapport terminée, Mgr. d'Astros, a pris la parole, et, dans une allocution toute paternelle, a félicité les membres de la Conférence du succès qui couronne leurs pieux efforts. Passant ensuite à l'appréciation de l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul, Mgr. l'archevêque a prouvé combien il comprend l'importance d'une association religieuse et charitable consacrée particulièrement à la jeunesse. Dans sa pensée, l'avenir des sociétés repose sur l'association, mais sur l'association catholique avec l'aumône pour base et pour moyen. La France, pays de dévouement et de prosélytisme, doit marcher, la première, dans cette voie d'amélioration et de progrès que la religion ouvre aux peuples, car la charité c'est la religion, et la religion c'est le progrès.

Après cette allocution, la séance a été terminée par la prière d'usage et par la bénédiction de Mgr. l'archevêque.

Le Président.

E. SERVILLE.

Le Secrétaire.

G. CABANIS.